



LA VIE ERROISE

N° 95

Septembre 2022



www.mairieerre.com

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

Mes chers administrés,

La période estivale se termine et la rentrée approche à grands pas. La canicule est présente sur toute la France rendant de plus en plus perceptible les conséquences du réchauffement climatique.

Cet été, notre ville a été rythmée par plusieurs événements fort sympathiques. Le passage du Tour de France a connu une franche réussite. Le public est venu en nombre dès le matin, lors de la manifestation sur la place. Plusieurs selfies avec les personnalités ont animé ce début du 6 juillet.

Aussi, je tenais à remercier M. LECLERC et son épouse ainsi que les bénévoles pour la tenue de la buvette au profit du CCAS.

Quant à la fête du porc ERROIS, et après deux années d'absence, elle fut un vrai succès. L'animation, la convivialité et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Le Mot du Maire

N'oublions pas les festivités du 14 juillet où les enfants étaient venus nombreux pour la retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice qui a suivi fut superbement apprécié (merci pour vos retours !).

De plus, le centre de loisirs a fêté son 50^{ème} anniversaire. Nos enfants ont profité agréablement des différentes activités : sorties, camping, fêtes, ...

Enfin, quelques travaux ont été réalisés, notamment l'entretien de l'école. Des dispositifs qui permettent de sensibiliser les conducteurs à la vitesse dans le village ont été ou seront posés ; d'abord de façon provisoire jusque fin septembre, puis ajustés et finalisés selon les observations effectuées.

Septembre
2022

Aussi, le marché estival du mercredi soir sera prolongé jusqu'au 12 octobre.

Pour finir, la Municipalité souhaite une bonne rentrée aux élèves et aux enseignants et la bienvenue pour celles et ceux qui vont la découvrir pour la première fois.

La pandémie du COVID n'étant pas terminée, continuez à appliquer les gestes barrières et à prendre soin de vous.

Votre Maire dévoué

Jean-Francois Daly

Bulletin d'informations

Septembre 2022

S

Présentation générale

- Mot du Maire page 2
- Permanences de l'équipe municipale pages 4 à 5
- Renseignements utiles pages 6 à 7

O

Vie communale

M

- Etat civil page 8
- Compte rendu du conseil municipal 2 juin 2022 pages 9 à 10
- Informations Village pages 11 à 17
- A venir page 17
- Informations CCAS pages 18 à 21
- Entre nous page 21
- Votre avis nous intéresse... page 22

M

A

Le monde associatif

- Des fraises pour le Renard page 23
- Harmonie municipale pages 24 à 30
- Ippon Club page 31
- La Médiathèque page 32
- US-Erre-Hornaing page 32
- Mainsq'Erre page 33

I

R

Informations diverses

pages 34 à 35

Vous avez la parole

page 36

E

Permanences de l'équipe municipale



Jean-François DALY, Maire
samedi matin sur rendez-vous



Alain PAKOSZ, 1^{er} adjoint
Administration, finances
samedi matin sur rendez-vous



Christelle RUTKOWSKI, 2^{ème} adjointe
Affaires sociales
sur rendez-vous



Michel TIEFENBACH, 3^{ème} Adjoint
Urbanisme, travaux
samedi matin sur rendez-vous



Rolande GROLIER, 4^{ème} Adjointe
Location des salles
lundi et vendredi de 14h à 16h



Patrick VERDIN, 5^{ème} Adjoint
Sécurité, fêtes et cérémonies
samedi matin sur rendez-vous

Renseignements utiles

La mairie

91 rue Jules Guesde
59171 ERRE
☎ 03 27 86 61 05
Fax : 03 27 86 29 36
✉ mairie.errel@cegetel.net

Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h
Mardi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Vendredi : 10 - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h : formalités d'urbanisme, accès au cadastre et aux archives

Le site de la mairie est mis à jour régulièrement ; vous pouvez le consulter via www.mairieerre.com et retrouver les informations et/ou les documents utiles.

La médiathèque

☎ 09 81 83 94 27
Courriel : mediathèque-louis.aragon@hotmail.fr
Portail du réseau : www.bibliotheque.cc-cœurdoistrevent.fr

Horaires : Mercredi de 14h à 18h. - Vendredi de 16h à 18h. - Samedi de 10h à 12h

La déchèterie

☎ 03 27 43 78 99

www.siaved.fr

Horaires :

Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et 13h30 à 18h30.

Le dimanche : de 9h à 12h

Fermée le mardi et jour férié

L'agence postale

☎ 03 74 22 02 11

Horaires :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Le samedi, il est possible de retirer les colis, les recommandés en mairie.

Le city stade

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :
Du lundi au samedi de 8h à 19h30

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :
Du lundi au samedi de 8h à 17h.

Fermé le dimanche.

Le cimetière

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :
Du lundi au dimanche de 8h à 19h30

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 28 février :
Du lundi au dimanche de 8h à 17h.

Nettoyage des tombes pour la Toussaint avant le 25 octobre.

Numéros de téléphone :

**Sapeurs-
Pompiers :** 18
**GDF urgence
SECURITE GAZ :** 0 810 433 659
Police SOMAIN : 03 27 86 91 70
SAMU : 15
**CENTRE ANTI -
POISON :** 0800 59 59 59
S.O.S. MAINS : 03 20 95 75 00
**Médecin de
garde :** 03 20 33 20 33

Médecin généraliste :

Docteur BODUAIN : 03 27 90 90 97

Chirurgien-dentiste :

Docteur VARLET : 03 27 86 36 96

Infirmières :

Mmes BODART-
ADAMO, SURMONT-
SILVERT et PATTE-
FONTAINE

Permanence de l'assistante sociale :

Mme Guignonnet reçoit en mairie
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de
14h à 16h et uniquement sur
RDV.

Tel: 03 59 73 30 30



COVID-19 - VIOLENCES CONJUGALES

Arrondissement de Douai

17

Police/ gendarmerie : Protection des victimes

En cas d'urgence, composez le 17 pour contacter la police ou la

gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours. Une ordonnance de protection avec éviction du conjoint violent peut être prise en cas de situation de violence et de danger avéré

3919

Aide anonyme

Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuitement.

115

Hébergement d'urgence

Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence.



Signalement

- en ligne : sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr
- en personne : pour effectuer un signalement physique, vous pouvez vous rendre en gendarmerie ou au commissariat de police, en pharmacie.



Associations locales

**SOLFA Accueil de jour
« SIMONE » Douai**
du lundi au vendredi.
07 66 12 09 20
ajsimone@asso-solfa.fr

France Victimes 59
SCJE Douai
du lundi au vendredi.
03 27 88 29 52

SIJADIS Douai
référénts Téléphones Grave
Danger.
Tous les jours
03 27 98 26 84



Naissances :



- * WAEGHE Léandre, Sébastien le 13 juin
- * BALAVOINE Ethan, Claude, Marcel le 24 juin
- * LEPRÊTRE Mya le 2 juillet
- * LIPS Fiadh, Jocelyne, Assumpta le 30 juillet

Mariages :



- * ROSIER Eric et BAUDUIN Julie le 25 juin
- * VERDIN Sébastien et JOVENÉ Karen le 2 juillet
- * ABDESSELAM-TANI Mahidine et TRICHOT Pauline le 12 Août
- * MORTELETTE Julien et BÉTRANCOURT Cindy le 20 août

Décès :



- * DEGLAVE Freddy le 9 juillet
- * RUTKOWSKI Richard le 15 août

Compte rendu du conseil municipal

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18h30 sous la présidence de M. Jean-François DALY, Maire.

Étaient présents : Jean-François Daly - Patrick Verdin - Rolande Grolier - Michel Tiefenbach - Nathalie Evrard - Michel Koniusz - Martine Roussel - Lucien Larcanché - Rudy Marage - Amélie Nowicki - Maxime David - Olivier Nathiez - Caroline Brissez et Nadine Leclercq.

Excusés : Alain Pakosz (procuration à Jean-François Daly) - Christelle Rutkowski (procuration à Nadine Leclercq) - Antoine Hector (procuration à Martine Roussel) - Virginie Rizzo (procuration à Patrick Verdin) et Claire Secq (procuration à Maxime David).

Secrétaire de séance : Nadine Leclercq.

I - Délibérations

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité**, approuve le montant de la participation des familles à la journée au Centre aéré d'Hornaing pour les enfants de ERRE (année 2022) suivant leur quotient familial.

Quotient familial	Montant journalier de la participation familiale
0 - 369 €	3.30 €
370 - 499 €	5.35 €
500 - 700 €	6.35 €
701 et +	9.70 €

- **à l'unanimité**, adopte les décisions budgétaires modificatives suivantes :

CH 041 Article 231 : + 5 400 €

CH 041 Article 203 : - 5 400 €

(Opération d'ordre afin d'intégrer la mission d'études établie dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des Fêtes).

- **à l'unanimité**, émet un avis favorable concernant le bilan de concertation du PLU (article L.103-6 du code de l'urbanisme).

- à l'unanimité, adopte le mode de publicité par voie d'affichage des actes pris par la Commune auprès des habitants (décret n°2021-1311 du 7/10/2021).

- à l'unanimité, approuve la modification de la composition du Conseil Communautaire de Cœur d'Ostrevent suite à la réintégration de la Commune d'Emerchicourt à compter du 1^{er} juillet 2022 dans la CCCO.

Par jugement en date du 22 décembre 2021, le Tribunal Administratif de Lille a annulé l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2018 de retrait de la Commune d'Emerchicourt du périmètre de Cœur d'Ostrevent avec effet au 1^{er} juillet 2022. Cette décision emporte à la même date, extension du périmètre de Cœur d'Ostrevent du fait de l'adhésion d'Emerchicourt suite à son retrait du périmètre de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut. Cette extension du périmètre entraîne obligatoirement une nouvelle répartition des sièges attribués aux Communes membres au sein du Conseil Communautaire. Il est proposé à l'assemblée de fixer le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires au sein du Conseil Communautaire de Cœur d'Ostrevent dans le cadre d'un accord local. Cet accord local conduirait à ajouter uniquement un siège de conseiller communautaire à la Commune d'Emerchicourt et donc de porter le nombre total de conseillers communautaires de 58 à 59 (pour rappel il est attribué 2 sièges à notre collectivité).

- à l'unanimité, approuve la cession de la parcelle B1471p1 d'une contenance de 2524m² à Habitat Hauts de France pour la somme de 20 000 € concernant la construction d'un lotissement 11 logements rue Henri Delrot.

- à l'unanimité, autorise la cession de la parcelle B1471p2 d'une contenance de 59m² à Monsieur Meuniez Jérôme pour la somme de 3 000 €.

- à l'unanimité, prend acte de la révision des tarifs de la régie salles concernant la vaisselle cassée à compter du 15 juin 2022.

Arrivée de Christelle Rutkowski à 19h40 qui prend part au débat.

II - Tirage au sort des jurés d'assise 2023

- Marjolaine SILVERT
- Paul LABOU
- Magalie DESCOUT

III- Informations diverses

- Organisation des bureaux de vote.
- Tournoi de football lundi de Pentecôte.
- Information du Maire d'une réunion à la Communauté de Cœur d'Ostrevent concernant le zonage et les aides pouvant être accordées au maintien ou à l'installation des médecins généralistes sur notre territoire.
- Projet de rénovation de la petite salle des réunions.
- Remerciements à Rudy et Amélie pour l'organisation du marché nocturne.

Il n'y a pas eu de question du public.

Monsieur le Maire a levé la séance à 20h15.

Informations Village

- **Retardée par la crise sanitaire, l'inauguration de la salle des fêtes et de la cour de la mairie** a eu lieu mardi 21 juin. A 11h, se présentaient M. Bieuville, Sous-Préfet, M. Delannoy, Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Mme Bridoux, Conseillère Départementale et Mesdames et Messieurs, Dupilet, Falempe, Bartoszek, Pierrache, Merly, Maires des communes voisines.



- Le passage du **Tour de France** a rassemblé une foule de supporters près des pavés. Emblèmes du Nord, et étape reconnue difficile par l'organisation du Tour de France (5 étoiles), les pavés restent un défi et un objectif pour les cyclistes du monde entier.



Quelques personnalités ont d'ailleurs subi les 30 derniers kilomètres non sans mal. En effet, dès le matin du mercredi 6 juillet, Erre était au centre de l'attention des adeptes du Tour de France.



Situation géographique stratégique, Century 21 a donc choisi de faire connaître nos pavés à différentes



personnalités comme Marie-José Pérec, triple championne olympique d'athlétisme, Paul Belmondo, Denis Brogniart, Claude Dartois (Koh Lanta), Claire Supiot (nageuse paralympique), Fantine Lesaffre (championne d'Europe de natation), Gabriel Bordier (qualifié aux JO de Tokyo en marche) et Sébastien Foucras (médaillé



olympique ski acrobatique) sous le coaching de Bernard Hinault.





Également un moment tant attendu : La Caravane du Tour de France. Malgré la frayeur d'un détournement de celle-ci à la dernière minute, les Errois et Erroises ont eu chaud et ont eu le plaisir d'accueillir les sponsors.





Encouragements et applaudissements clôtureront cette journée du 6 juillet. Une effervescence s'est installée quelques minutes le long des rues Pouille, Vaillant et Rompteaux pour finir sur nos pavés de notre château - d'eau.



Erre a poursuivi la course devant la télévision pour connaître enfin le vainqueur de l'étape à Arenberg : Simon Clark qui s'est imposé devant Taco Van der Hoorn et Edvald Boassen Hagen.

- **Le Porc Errois** qui a eu lieu le samedi 9 juillet a été une grande réussite. Sous une ambiance chaleureuse, les convives se sont régalés tant pour le repas que pour l'animation. La Municipalité remercie le Comité des fêtes et les associations du village pour leur dynamisme et leur collaboration à ce projet festif.



➤ Le 14 juillet de cette année s'est déroulé en 3 temps :



- Le défilé a débuté cette journée nationale dans les rues Pouille, Condorcet, Lilas, Hubert Parent, Jules Guesde pour finir sur la place avec un lâcher de pigeons. Fidèles au poste, l'Harmonie municipale et les Anciens Combattants accompagnaient le cortège, fiers de célébrer la fête nationale.



A l'issue du défilé, M. Le Maire prononça un discours porté sur nos valeurs, nos symboles et nos libertés chers à la France.

Il a également mis à l'honneur Mme Hernequé pour son engagement auprès de nos écoliers en lui offrant la médaille de la ville.

M. Joseph Léquime a reçu quant à lui, la médaille fédérale de reconnaissance pour ses services rendus au ACPG-CATEM de ERRE.





Il lui a été également remis par les Anciens combattants la médaille commémorative d'Algérie et les insignes officiels de porte-drapeau.

Une pause bien rafraichissante clôtura cette cérémonie.

En fin de journée, la retraite aux flambeaux a attiré les petits Errois qui ont déambulé de la rue Zola à la rue Pasteur sous le rythme de l'été.



Ils ont ainsi acheminé les Errois et les Erroises vers le stade où s'est déroulé le spectacle des feux d'artifices.



Nous avons pu entendre à plusieurs reprises la satisfaction et l'émerveillement de la foule. Ce sont les applaudissements qui ont clôturé la représentation de l'année 2022.



Le 14 juillet marque la journée de la fête nationale depuis la III^{ème} République. On célèbre la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 par les révolutionnaires lors de la Révolution française.

A venir

Petit rappel sur les différentes manifestations de ce dernier trimestre :

- Brocante..... Le 4 septembre
- Carnaval Le 4 septembre
- Armistice..... Le 11 novembre
- Départ rue Hubert Parent, vers rue Pasteur, Rue Victor Hugo, pour finir rue Jules Guesde.
- Remise des médailles du travail..... Le 11 novembre
- Accueil des nouveaux arrivants..... Le 11 novembre

Informations CCAS

➤ Repas des aînés :

L'équipe municipale et le CCAS ont le plaisir d'inviter tous les Errois et Erroises de plus de 65 ans au

Repas des Aînés

Le dimanche 09 octobre 2022 à 12h

Salle des fêtes de ERRE

Entre amis ou entre voisins, venez partager ce moment de convivialité.

Pour les conjoints n'ayant pas l'âge requis, une participation de 35 € est demandée.



Pour valider votre inscription, veuillez déposer le coupon ci-dessous en mairie avant le 24 septembre 2022.

Nom	Prénom	Date de naissance	Age	Gratuit (oui / non)*
			Total €
Adresse				
Téléphone				

* pour rappel, le repas est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus ; le conjoint n'ayant pas cet âge paye 35 €.

➤ Semaine Bleue

L'édition 2022 de la "Semaine Bleue", semaine nationale des retraités et personnes âgées se déroulera du 03 au 09 octobre 2022.

Diverses activités vont être proposées par le CCAS pendant cette semaine pour les "seniors"

Lundi : journée sport avec une partie de pétanque et autres animations sportives (selon la météo)

Mardi : journée musicale

Mercredi : marche bleue et rose (marche pour la Semaine Bleue jumelée avec Octobre Rose)

Jeudi : animations avec l'association Fourmi' R

Vendredi : cuisine (et dégustation !) avec l'association Des Fraises Pour le Renard



- NB : – Pour participer à ces actions et vous inscrire, contactez la mairie ou le CCAS.
– Les renseignements sur ces animations (lieux, horaires ...) vous seront alors fournis.
– Ce calendrier est susceptible d'être modifié selon les circonstances.

➤ Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

En application de la loi du 30 juin 2004 et pour prévenir les conséquences d'un événement exceptionnel (notamment climatique ou sanitaire), les Maires des communes sont chargés de recenser les personnes âgées et/ou en situation de handicap, vulnérables dans le cadre du Plan Départemental d'Alerte.

Ces personnes seront systématiquement et prioritairement contactées en cas de déclenchement d'un Plan d'Alerte par le Préfet afin de connaître leur besoin d'aide et ainsi organiser les actions à mettre en œuvre.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une

pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

La notion de tiers intègre toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc.) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile, etc.). Il doit cependant être précisé que les demandes d'inscription, lorsqu'elles émanent d'un tiers, sont réalisées individuellement, au cas par cas et par écrit.

Remarque :

Suite à une convention signée en 2021 avec le Département et la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) certains habitants ont reçu, par courrier du Département, le formulaire d'inscription à ce registre. Nous incitons fortement les destinataires de ces courriers, mais aussi toutes les personnes concernées, à se signaler auprès du CCAS pour précéder à leur enregistrement.

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter le CCAS par mail : mairieerreccas59171@gmail.com ou par téléphone : 03.27.86.61.05

➤ *Colis de Noël - Séniors*

- ❁ La distribution des colis de Noël aux aînés aura lieu le samedi 17 décembre dans la matinée.
Pour rappel, les colis sont offerts par la Municipalité et le CCAS aux habitants de Erre âgés de 65 ans et plus.
- ❁ Les personnes qui seraient absentes ou hospitalisées au moment de la distribution ont également droit à leur colis. Il suffit juste d'informer le CCAS de la situation.
- ❁ – La liste des bénéficiaires est établie à partir des listes électorales. Si vous venez de vous inscrire, ou en cas de doute, contacter dès que possible la mairie ou le CCAS afin de vérifier votre éligibilité au colis.
– De même, si vous avez eu, ou aurez 65 ans avant décembre 2022, n'hésitez pas à contacter le CCAS.
– Pour les personnes qui ont reçu le colis en 2021, aucune démarche particulière n'est à effectuer.

➤ Colis de Noël - Minima sociaux

- ❁ Les bénéficiaires du RSA Socle, les personnes en fin de droit ASSEDIC ou les personnes sans emploi non indemnisées (selon la composition de la famille) peuvent également bénéficier du colis de Noël sous certaines conditions.
- ❁ Les personnes entrant dans ces catégories doivent absolument venir s'inscrire en mairie avant le **30 octobre 2022 dernier délai** et présenter un justificatif de leur situation ainsi que le dernier avis d'imposition. Après examen de leur situation le colis leur sera remis en mairie à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.

Pour de plus amples renseignements concernant toutes les actions notées ci-dessus, contacter la mairie ou le CCAS

- par mail mairieerreccas59171@gmail.com
- par téléphone : 03.27.86.61.05

Entre nous...

- Pour préparer Octobre rose, la Municipalité (notamment le CCAS) souhaiterait soutenir la prévention du cancer du sein en ornant les rues de fanions roses. Pour accomplir ce travail, nous faisons appel à la population pour nous fournir en tissu rose.

Si vous possédez de vieux tissus roses, de différentes matières, ou blancs à motif rose, vous pouvez les déposer en mairie.

- Tout au long de l'année, plusieurs manifestations ont lieu sur notre commune. Les différentes associations ont besoin de matériels réfrigérants. La Municipalité possède déjà quelques réfrigérateurs et congélateurs qu'elle leur met à disposition. Cependant, lorsque les manifestations se déroulent en période estivale, il est difficile de satisfaire les différentes demandes.

Nous faisons donc appel à vos dons ; si vous vous séparez de votre réfrigérateur et/ou congélateur, vous pouvez contacter la mairie.

Votre Avis nous intéresse...

☞ Une société a pris contact avec la Municipalité pour installer un point de vente de 270 produits du quotidien, appelé « Boxy ».

Voici comme cela se présenterait :



Cette installation assurerait un commerce de proximité, 24h/24 et 7j/7.

Pour information, la société prend en charge tous les coûts d'installation et d'aménagement ; aucune charge pour notre commune !

Avant de valider le concept sur notre commune, les élus veulent connaître votre avis.

Pour cela, vous pouvez compléter le bulletin ci-dessous et le rapporter en mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la documentation transmise sur le site de la mairie (« Erre Info »)

✂-----

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

C'est une bonne idée.

Ce n'est pas utile.

Remarque éventuelle :

☞ Une sensibilisation aux gestes qui sauvent...

La Municipalité propose aux Errois, en priorité, une sensibilisation aux gestes qui sauvent. Cela a pour objectif de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de « cette formation » ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Aussi, cette sensibilisation permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

Pour planifier et bien organiser la ou les séance(s), veuillez compléter le coupon réponse ci-dessous. (Le calendrier n'est pas encore défini, cela dépendra du nombre de volontaires).

✂-----

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes :

Nom : Prénom : Age :

.....

.....

.....

sur une séance sur plusieurs séances

Date : Signature :

DES FRAISES POUR LE RENARD

PRÊT(E) POUR L'AVENTURE ?!



MERCI POUR L'INTERÊT SUSCITÉ POUR NOTRE ASSO AUX MARCHÉS ESTIVAUX

PREMIERE RÉUNION PUBLIQUE :
LE PROGRAMME DES ANIMATIONS
AUTOMNE 2022 SERA DÉVOILÉ

MERCREDI

7

19h

SEPTEMBRE

LIEU COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT SUR LA PAGE FACEBOOK

"DES FRAISES POUR LE RENARD"

HARMONIE MUNICIPALE



Les défilés commémoratifs

Les musiciens de l'Harmonie Municipale étaient présents au Monument aux Morts afin d'animer la cérémonie organisée pour commémorer l'appel du **18 Juin** qui est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le **18 juin** 1940.



Le **14 juillet**, l'Harmonie a mené musicalement le défilé de la fête nationale à ERRE.



Les concerts

Le samedi 18 juin, matin, le groupe « **Greasy Fingers** » a été invité par l'IME « **La Vicoigne d'Emerchicourt** » lors de leur fête annuelle.



FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin, l'Harmonie a organisé la Fête de la musique à ERRE.

Cette année, cet événement s'est déroulé à l'extérieur avec une météo estivale. Quatre groupes en plus de l'Harmonie, sont venus s'exprimer à cette occasion.

L'Harmonie Municipale dirigée par **Geoffrey Flammant** et **Alice Le Vely**.



Laurence Hector, présidente de l'Harmonie Municipale, a profité de cette occasion pour mettre à l'honneur Monsieur Olivier Verhoyen, percussionniste de 2013 à 2015, chef de l'Harmonie Municipale de 2015 à 2020.



Olivier se consacre désormais aux groupes pop rock : **Legender's** devenu **Red Angels** et **No Name**.

Val & Friends, d'Orchies



Les No Name, de Saméon



Les Greasy Fingers



Un grand merci à **Pascal Le Velly** des « **Fidèles à Fenain** » qui a géré la sono et les lumières, avec le sourire pour faire de cette soirée une belle réussite.



Mardi 21 juin,
l'Harmonie
Municipale a
participé à la Fête
de la musique de
Fenain.



Mardi 21 juin, le groupe **Brain Toaster** a participé à la Fête de la musique de Marchiennes.



Dimanche 26 juin, le groupe **Red Angels** a participé à la Fête de la musique de Saméon au côté de l'école de musique et des No Name.



Examen CMF 2022

Les élèves de l'école de musique de l'Harmonie : **Aurélie** à la guitare, **Aurélie** au piano, **Anaé** en FM, **Manon** en FM, **Eloi** en FM et cor d'harmonie et **Rose** à la guitare ont passé leurs examens CMF la semaine du 27 juin au 2 juillet. Le jury était composé de **Nadia Lespoix**, **Julie Hector**, **Pierre-Marie Hector**, **Thomas Wodarzick** et **Anne -Céline Vibancos**.



La remise des diplômes qui récompensera le travail de l'année se déroulera après la messe de Sainte Cécile, à l'école de musique.



Le samedi 9 juillet, les membre du groupe « **Red Angels** » accompagnés de leurs conjointes ont participé au service lors de la fête du « **Porc Errois** ».



AGENDA 2022-2023

Vendredi 2 septembre, reprise des répétitions de l'orchestre d'harmonie, à ERRE de 19h00 à 20h30. (Salle de répétition, 273 rue Victor Hugo.)

Le dimanche 4 septembre 2022, les musiciens des Harmonies emmèneront le défilé carnavalesque « **20 ans de Gaspard, Chat se Fête !** ».

A la suite du défilé, l'Harmonie Municipale vous invite à un **bal familial** à la salle des fêtes.



Le dimanche 23 octobre 2022, l'Harmonie en partenariat avec la **municipalité de ERRE**, la **Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent**, les **diverses associations de la commune** et l'**Association la Clé des Champs** participent au projet communal autour de la comédie musicale « **Roméo et Juliette** ».

En amont du spectacle : Samedi 15/10 17h-20h, Dimanche 16/10 9h-12h et Samedi 22/10 17h-20h : atelier musique/chant avec l'harmonie de Erre et **toutes autres personnes** qui souhaitent s'y greffer.

Dimanche 23/10 : 10h-12h répétition générale avec les participants, 15h raccord avec l'équipe artistique, 16h spectacle avec première partie.

Les ateliers ainsi que le spectacle sont **gratuits**.

Inscriptions latison@wanadoo.fr

Messe de Sainte Cécile et remise des diplômes Cmf aux élèves de l'école de musique date à définir

8 octobre, concert de la chorale « **Henri Lobert** » d'Anzin à l'église Saint Martin d'ERRE.



11 novembre défilé commémoratif de l'Armistice de 1918.

10 décembre, l'Harmonie invite la troupe de théâtre « La Pièce Montée » pour sa nouvelle comédie « L'Héritage Presque Parfait » à partir de 20h00 à la salle des fêtes.



18 mars 2023 : Saint Patrick, concert et bal celtique à la salle des fêtes en partenariat avec la municipalité et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, animé par la compagnie « Amuséon ».



1er avril : concert Rock à la salle des fêtes.

2 avril : concert de l'orchestre d'Harmonie avec en première partie les auditions des élèves de l'école de musique.

17 juin la fête de la musique...

Pour suivre notre actualité : facebook « Harmonie municipale d'Erre », « Red'Angels », « BRAIN TOASTER 10 ANS », « GREASY FINGERS ».



IPPON CLUB



Le 2 juillet, la
Municipalité a participé
à la remise des
ceintures à l'Ippon
Club.

Dans une ambiance
familiale, petits et
grands ont reçu leurs
récompenses bien
méritées.



LA MEDIATHEQUE

Moment de convivialité pour les bébés lors de la dernière séance du 16 juin. Les bénévoles de la médiathèque remercient les nounous, mamans et mamies fidèles au rendez-vous mensuel pour savourer des images, écouter des histoires et fredonner des comptines avec les tout-petits.

Reprise en octobre.



US ERRE-HORNAING



Tournoi pétanque Adultes/Enfants le 10/09/2022 à Hornaing

Tournoi pétanque Adultes le 17/09/2022 à Hornaing

Loto le 19 et 20/11/2022 à la Salle des Fêtes de Erre

Loto le 22 et 23/10 à la Salle des Fêtes d'Hornaing

SAMEDI 1er Octobre

MAINSQ'ERRE

entrée
adulte

2€



SALLE DES FETES
ERRE

à partir de 19h

Aurélié Sobczak, Neuropsychologue et Intervenante en Médiation Animale



Diplômée depuis 2015 d'un Master en Neuropsychologie clinique, je me suis spécialisée auprès de l'enfant et l'adolescent, et je travaille actuellement en pédopsychiatrie ainsi qu'en cabinet libéral.

Installée tout récemment à Erre (23, rue Jules Guesde), je peux vous rencontrer dans le cadre de la réalisation d'évaluations neuropsychologiques et/ ou d'une prise en charge adaptée.

Le neuropsychologue est un psychologue spécialisé qui étudie les relations entre le fonctionnement cérébral et les capacités cognitives comme le langage, la mémoire, l'attention, les émotions. Il a plusieurs rôles : évaluer la qualité du fonctionnement cognitif, informer la personne et sa famille sur les difficultés perçues, proposer une prise en charge

personnalisée. Dans ce cadre, il peut également faire le lien avec l'école ou les institutions (SESSAD, IME ...).

Je propose également un type de prise en charge spécifique : La thérapie assistée par l'animal. Cette médiation cherche à améliorer le bien-être au quotidien grâce à la mise en place d'une relation de confiance mobilisée autour de l'animal médiateur. Je me déplace également dans les établissements médico-sociaux et scolaires dans un rayon de 40 km. Je suis également formée au programme PECCRAM (Le Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure) qui apporte des connaissances essentielles aux enfants sur le comportement du chien. Les séances peuvent se dérouler à l'école, en médiathèque, en centre de loisirs ...



Sachez qu'il est possible de consulter pour votre enfant, adolescent, un proche ou vous-même face à certains comportements qui peuvent vous alerter et vous amener à rencontrer un psychologue spécialisé en neuropsychologie : Difficultés d'apprentissage, scolaires ou sociales ; précocité intellectuelle ; troubles attentionnels, de concentration, de mémoire ; hyperactivité, des difficultés émotionnelles ; une perte d'autonomie ...

Je suis joignable par téléphone au 06.17.96.71.15. Vous pouvez également visiter mon site internet pour obtenir plus renseignements : <http://www.neuropsychologue-asobczak-arras.com/>

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

→ Composteur 400l (pour les jardins de moins de 400m²)
Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm

→ Composteur 600l (pour les jardins de 400 à 1000m²)
Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au

N° Vert 0 800 775 537

(numéro gratuit)

ou par mail :

prevention@siaved.fr



Version : juin 2022

Nom : Prénom :

Adresse:

Codepostal:

Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :

.....

Téléphone:

Adresse mail :

Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Fait à, le ____ / ____ /

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

400 litres (quantité ____ : 15 € l'unité)

600 litres (quantité ____ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 5 Route de Louches,
59282, DOUCHY LES MINES

Les informations recueillies dans le présent formulaire ont pour objet le traitement et le suivi de votre demande.
En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits sur <https://www.siaved.fr/donnees-personnelles>

